

AIDE AUX DEVOIRS

Liffré, le 18 octobre 2022

Madame, Monsieur,

Une <u>aide aux devoirs</u> est proposée au collège, les lundi, mardi et jeudi de 17H05 à 18H. Votre enfant, pourra y trouver l'aide, les conseils, les documents nécessaires pour s'organiser dans son travail, apprendre ses leçons, rédiger ses devoirs.

En fin d'année, l'aide aux devoirs se terminera le jeudi 15 juin 2023.

Vous trouverez ci-dessous un talon d'inscription à remplir et à remettre au secrétariat avant de commencer.

Inscription régulière

L'inscription se fait jusqu'à la fin de l'année scolaire ou pour une période (voir tableau ci-dessous).

Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour d'autres périodes, la demande devra se faire auprès du secrétariat avant le début de la période souhaitée.

Le coût par période est forfaitaire. Le règlement s'effectue par prélèvement automatique sur votre compte bancaire de la façon suivante :

Période	1 soir par semaine	2 soirs par semaine	3 soirs par semaine	Prélèvement
Période 2 : Du Lundi 07/11 au Jeudi 15/12	8.00 €	15.00 €	21.00 €	10 janvier
Période 3 : Du Mardi 03/01 au Jeudi 09/02	8.00 €	15.00 €	21.00 €	10 mars
Période 4 : Du Lundi 27/02 au Jeudi 13/04	8.00 €	15.00 €	21.00 €	10 mai
Période 5 : Du Mardi 02/05 au Jeudi 15/06	8.00 €	15.00 €	21.00 €	10 juillet

Inscription exceptionnelle

Si vous souhaitez que votre enfant reste exceptionnellement à l'aide aux devoirs, la demande devra se faire par courrier auprès de la Vie Scolaire au moins 48H avant.

Il vous sera demandé 2 € par soir et le paiement s'effectuera par prélèvement automatique vers le 14 du mois suivant.

Dacavaz	Madama	Moneigur	mac cincòrac	calutations

			Le Chef d'Etablissement V. FLOCH			
Coupon-réponse à remettre au secrétariat			AIDE AUX DEVOIRS			
dame, Monsie crivent leur e	ur nfant	 en clas	se de	_ à l'aide a	ux devoirs, de 17H05 à 18H	
Cochez la case corresp.	Nombre de soirs par semaine où votre enfant assistera à l'aide aux devoirs		es jours où v a à l' aide au :	otre enfant × devoirs	Cochez la période souhaitée	
	1 soir par semaine	lundi	mardi	jeudi	☐ Période 2 (Nov-Déc)☐ Période 3 (Janv-Fév)	
	2 soirs par semaine	lundi	mardi	jeudi	☐ Période 4 (Mars-Avril)	
	3 soirs par semaine	lundi	mardi	jeudi	OU U Jusqu'à la fin de l'année	
† à	, le/	/	Signatu	re des paren	ts	